



«Paris» - province : les motifs de déplacement

A partir d'histoires de vie et de mobilité, l'enquête confiée par l'IAURIF à la Cofremca dresse un tableau foisonnant des motifs et des processus de migration entre l'Ile-de-France et la province. Si l'atout francilien est surtout économique, la province attire des ménages soucieux de mieux maîtriser leurs équilibres de vie.

Les caractéristiques des échanges migratoires entre l'Ile-de-France et la province sont remarquablement stables depuis l'après-guerre. L'Ile-de-France attire surtout des jeunes : les 20-29 ans forment 40 % des arrivées de provinciaux en Ile-de-France. En revanche, ce sont plutôt des familles avec enfant(s) et des retraités qui partent en province, les retraités ne formant que 19 % de ces départs.

L'enquête «passage à l'âge adulte» a montré que 60 % des jeunes provinciaux viennent principalement pour des motifs professionnels [2]. Mais leur «montée à Paris» est-elle voulue ou constitue-t-elle une obligation? Comment s'inscrit-elle dans leur parcours individuel?

En sens opposé, le désir de partir s'enracine dans une volonté de changer de cadre de vie [3]. Mais comment décide-t-on de partir? Quel rôle joue l'emploi dans la réalisation du projet? Comment est gérée la double activité des couples?

Afin de répondre à de telles questions, l'IAURIF a confié à la Cofremca la réalisation d'une enquête qualitative visant à analyser de façon très approfondie le processus décisionnel à l'origine des migrations entre l'Ile-de-France et la province (ci-contre) [1]. Cette enquête a été financée par la Région Ile-de-France.

«Paris» : choix de l'excellence ou passage obligé

Paris reste pour bon nombre le choix de l'excellence, qu'il s'agisse de l'étudiant qui y trouve le meilleur ou très spécifique diplôme, ou du cadre qui revendra plus tard son expérience en province. Mais ce peut-être aussi une nécessité imposée : jeunes reçus à un concours de la fonction publique, fonctionnaires mutés, jeunes ou chômeurs qui espèrent trouver dans l'ef-

Une enquête qualitative sur la mobilité

La Cofremca a procédé, au printemps 1995, à des entretiens de longue durée (deux heures environ), généralement à domicile, auprès de 48 ménages.

Certaines caractéristiques de ces ménages ont été définies au préalable par l'IAURIF, sur la base des données du recensement de 1990. L'objectif de l'enquête n'était pas la représentativité de l'ensemble des migrants, mais l'appréhension des situations les plus courantes, au moment de la migration, au regard de la composition du ménage, l'âge, l'activité et le statut socioprofessionnel de ses membres, le statut d'occupation du logement, la localisation géographique et le tissu urbain.

Le champ de l'enquête s'est limité aux personnes de référence de moins de 45 ans. Certaines catégories de population ont été volontairement écartées : les retraités, dont les mouvements peu sensibles à la conjoncture, se stabilisent depuis une vingtaine d'années ; les ménages actifs, peu mobiles, dont la personne de référence a plus de 45 ans.

Les ménages enquêtés se répartissent en trois groupes :

- 19 ménages «immigrants» venus de province s'installer en Ile-de-France depuis moins de cinq ans (6 couples et 13 isolés),
- 14 ménages «émigrants» parisiens de l'Ile-de-France s'installés en province depuis moins de cinq ans (9 couples et 5 isolés),
- 15 ménages franciliens désirant s'installer en province, qu'ils cherchent activement à quitter la région, ou qu'ils soient prêts à le faire si l'occasion s'en présentait (10 couples et 5 isolés).

Les entretiens ont été intégralement retranscrits à partir de la bande magnétophone, une fiche signalétique en résumant les principaux apports.

«Paris» - province :
les motifs
de déplacement

fet de masse de la région parisienne une solution à leurs difficultés.

L'expérience parisienne, un défi à soi-même

Si l'Ile-de-France «bassin d'emploi» ressort comme moteur principal du déplacement, imposé ou choisi, «le bassin de vie» francilien alimente, pour certains, le désir de s'y installer. L'expérience «parisienne» apparaît alors comme un défi à soi-même, stimule l'envie d'être autonome chez les jeunes. On vient se lancer à Paris, non sans une certaine angoisse.

En effet, à part quelques exceptions, comme Catherine qui a «*toujours été folle de Paris*», les immigrants ne se disent pas fascinés par «la ville lumière». Cette image est largement brouillée par des représentations moins tentantes de la vie francilienne : «vie de fous», «ville monstre», «stress», «pollution», «surpeuplement» et «loyers inaccessibles». Dans leur discours sur l'amont de leur migration, les provinciaux n'évoquent jamais l'Ile-de-France : ils parlent de Paris. Ils n'ont pas de représentation de l'Ile-de-France et à fortiori pas d'attirance pour elle.

Départs à l'intuition

Ces jeunes sont souvent à un tournant de leur vie qui induit la migration : passage à des études supérieures, début de carrière, promotion, réussite à un concours administratif. Leurs attaches affectives et professionnelles, souvent ténues, facilitent leur mobilité.

Ils préparent assez peu leur arrivée en Ile-de-France. Ils saisissent des occasions (offre d'emploi, accueil d'amis...), fonctionnent à l'intuition, prennent des risques : «*ça passe ou ça casse*». Les anticipateurs organisés, qui recherchent au préalable un logement et un travail ou une école, sont minoritaires.

L'arrivée en Ile-de-France pose généralement un problème financier, que l'aide d'amis ou de famille sur place permet souvent d'aplanir.

En arrière-plan, la volonté de repartir un jour

En dépit de nombreux témoignages de satisfaction à l'égard de l'Ile-de-France, la quasi-totalité des immigrants émettent le désir de repartir un jour. Très souvent, on pense qu'on quittera «Paris» quand on aura des enfants, une famille. «Paris» est décrit comme une étape nécessaire ou souhaitée pour sa carrière ou son enrichissement personnel, mais qu'on quittera un jour.

Province : la recherche d'un mode de vie plus équilibré et harmonieux

Vers la province, l'objectif de la migration est avant tout qualitatif. En changeant de lieu, les émigrants aspirent à changer de mode de vie. La plupart expriment un besoin de redonner un sens à leur vie, de décompresser, de mener une vie plus calme. «*Plus on va en vieillissant, et plus on se rend compte qu'on a envie de moins stresser, moins envie de courir, on a envie de nature.*» Le rejet des conditions de transport, qui supposent fatigue et perte de temps, est prépondérant.

Voir grandir ses enfants

Ils refusent de devenir des banlieusards, de se soumettre à des acrobaties d'emploi du temps pour concilier travail et vie de famille, d'élever leurs enfants à la grande ville. Le mode de vie «parisien» imposé aux enfants est jugé intolérable. «*On partait à six heures et demie le matin et quand l'aîné est ren-*

tré en C.P. il restait tout seul; il allait à l'école à huit heures et demie tout seul, et on rentrait le soir à vingt heures, il était rentré depuis six heures et demie, il fallait qu'il se débrouille.» Il est d'autant plus facile de partir que les enfants sont jeunes.

Pas de rejet de l'urbain

Certains partent parce que leur cadre de vie se dégrade. Ils se sentent piégés par le développement urbain ou les restructurations.

Si aucun émigrant ne jugeait ses conditions de logement réellement invivables en Ile-de-France, ils refusaient les sacrifices qu'il aurait fallu consentir pour être mieux logé en région parisienne. Aucun des immigrants ne s'est trouvé limité dans sa mobilité parce qu'il était propriétaire. La propriété est vécue comme renouvelable ou négociable et paraît moins qu'autrefois constituer en soi un obstacle à la mobilité.

Les émigrants n'expriment pas un rejet de l'urbain, mais plutôt des conditions de vie en région parisienne. Certains n'ont guère profité des avantages parisiens et l'Ile-de-France en tant que grande région rurale et touristique est peu présente dans leur esprit. La majorité de ceux qui sont passés par l'Ile-de-France, même ruraux d'origine, veulent un mode de vie urbain, à la campagne proche de la ville ou en ville proche de la campagne. Les lumières et les services de la ville sont loin d'être dévalorisés.

Une opportunité... et c'est le départ

Ce sont souvent des incidents de vie ou des moments clefs de la vie affective ou professionnelle qui précipitent la décision de partir. Un accident de voiture, un enfant rattaché à l'école ou un mur taggé, et la décision est

prise. Une maternité, une séparation, côté privé; une fin de contrat, le chômage, une mutation ou une promotion, côté professionnel et «*c'est maintenant ou jamais, on part*». Même si on y pensait depuis longtemps, ces «fenêtres d'opportunité» précipitent le départ. Le chômage apparaît ainsi comme un facteur de déstructuration de la vie à Paris.

La moindre perspective d'amélioration d'un élément du système de vie suffit à faire larguer les amarres. «*C'était le bon moment, parce que l'un et l'autre on n'avait plus de boulot, à six mois près. Je pense que si l'un ou l'autre on avait eu un boulot bien ancré, on ne serait pas parti tout de suite. C'était l'opportunité, c'était le moment.*»

L'occasion de reprogrammer sa vie

Dans quelques cas, seulement, le départ ne correspond pas à un désir préalable de quitter l'Île-de-France : une offre d'emploi en province acceptée dans un esprit d'ouverture au changement ; le retour chez ses parents parce qu'on ne s'en sort plus tout seul.

A l'exception de ces migrations-refuge ou ces migrations d'opportunité, les départs vers la province répondent à un besoin de reprogrammer son avenir. Ce ne sont pas des ruptures motivées par des idéologies de la vie réussie. Plus simplement, les personnes cherchent, en «pilotes-stratèges» d'une vie dont on ne maîtrise pas tous les paramètres, à en réorienter le cours pour éviter les averses les moins souhaitables. Ce ne sont pas des ratés de la course à la réussite qui partent en province. La plupart cherchent à travailler mieux, à réagir devant une menace «d'encroûtement», de démotivation, voire de chômage. Il ne s'agit pas de travailler moins, mais de travailler autrement, de reprogrammer son mode de vie pour que le tra-

vail prenne moins de place dans sa vie.

L'obstacle de l'emploi, subi par certains, géré par d'autres

Les émigrants prennent souvent des risques. Certains partent sans avoir trouvé un emploi ou un logement, et parfois sans rien. Dans ce cas ils comptent sur l'aide de connaissances ou d'amis sur place. Ce sont tout sauf des velléitaires.

En revanche, ceux qui aimeraient quitter l'Île-de-France sont plus souvent en situation d'attente ou de blocage. Pour certains, le désir de partir est encore diffus, d'autres éprouvent des difficultés à gérer leur projet de départ (surtout les isolés), se sentent entravés par leur emploi (fonctionnaires en attente de mutation ; actifs très spécialisés, ou se vivant comme tel ; couples bi-actifs), ou totalement bloqués (chômeur en fin de droit vivant seul). Chez les isolés, l'immobilisme contraint, qui débouche le plus souvent sur une vie en vase clos, est ressenti comme une exclusion.

Un couple, deux emplois, un projet de départ

L'un des intérêts de l'enquête est d'examiner comment se gère la double activité des conjoints.

Dans la phase de projet, les couples candidats au départ envisagent souvent, qu'au moins dans un premier temps, l'un des deux, l'homme en général (salaire plus élevé), trouve un travail. Si le double salaire est souvent une condition sine qua non de la vie en région parisienne, les migrants potentiels disent tous que la vie en province est moins chère, ce qui leur permettra, au moins dans un premier temps, de compenser en partie la

baisse de leurs revenus. Dans certains cas cependant, la situation se complique, l'épouse refusant de partir sans perspective d'emploi, même à mi-temps, dans la région d'implantation.

Mais, plus généralement, le désir de partir intervient à un moment clef de la vie des femmes où le désir de maternité, ou la présence d'enfants en bas âge, peuvent les inciter plus facilement à envisager une période «d'inactivité» ou de chômage. Le départ devient alors l'occasion de reprogrammer leur vie, et pour certaines d'arrêter de travailler.

Partir à deux c'est aussi limiter les risques

Dans la pratique, tout ne se passe pas comme l'envisagent les candidats au départ. Une opportunité de bouger pour l'un ou l'autre peut changer les données du problème. Ainsi, parmi les couples qui ont migré, ce n'est pas toujours le titulaire du plus haut salaire qui trouve le premier un emploi, ou celui-ci s'avère précaire, et le second salaire, souvent féminin, permet de passer les caps difficiles. Les couples qui bougent sont sans doute aussi les plus flexibles. L'enquête montre ainsi l'effet positif de la double activité chez les couples «modernes» où les deux partenaires ont un potentiel professionnel analogue. C'est chacun à son tour en fonction des circonstances, avec «mutualisation» des risques comme des bénéfices. «Le premier qui trouve entretient le foyer, ou déménagement en premier.»

Dans tous les cas, la double employabilité réduit les risques d'échec pur. C'est plus compliqué, mais moins dangereux. Elle assure aussi une préparation et un suivi plus sérieux du projet : quand l'un flanche, l'autre prend le relais.

«Paris» - province :
les motifs
de déplacement

Des migrations sensibles aux retournements de la conjoncture

Le principal atout de l'Ile-de-France s'avère bien être d'ordre économique : un marché de l'emploi vaste, diversifié, qualifié. Comparativement les avantages de la province s'expriment en terme de qualité de vie : vie plus calme, villes moins congestionnées, logements plus grands et moins chers, proximité de la nature.... On comprend dès lors que les migrations entre l'Ile-de-France et la province puissent être sensibles à la conjoncture économique.

En période de crise économique, l'avantage comparatif de l'Ile-de-France s'affaiblit. Les arrivées de jeunes tendent à diminuer parce que les opportunités professionnelles sont un peu moins nombreuses. En sens opposé, la plus grande fréquence des

emplois précaires et du chômage constituent autant de «fenêtres d'opportunité» possibles propices au départ en province.

L'impact de la conjoncture doit toutefois être relativisé. Les données observées sur les vingt-cinq dernières années montrent que les fluctuations économiques sont allées de pair avec des variations du nombre d'arrivées et de départs de l'ordre de 10 à 15 % [4]. Ces variations relativement modérées des flux d'une période à l'autre induisent, toutefois, des variations relativement fortes du solde migratoire avec la province, parce que lorsque les arrivées diminuent, en général, les départs augmentent, et inversement.

Rastignac est donc passé de mode : si l'on envisage de passer quelques années en région parisienne, «réussir» n'a plus le même sens que naguère, il s'agit de réussir sa vie. L'Ile-de-France apparaît plus comme un lieu de pas-

sage pour les immigrants que comme un lieu de vie définitif. Au-delà du regret des conditions de vie en région parisienne, c'est la volonté forte de reprogrammer sa vie qui alimente le désir de partir, un événement particulier précipitant le plus souvent le départ. L'Ile-de-France, qui pâtit plus que tout autre d'un discours permanent sur les méfaits de la ville, attire toujours pour son dynamisme économique. Mais la vie en province n'est plus synonyme de léthargie. Il est peut-être temps de redessiner l'image de l'Ile-de-France, si méconnue pour son patrimoine naturel et culturel, de briser les stéréotypes sur les banlieues... mais sans doute aussi... d'améliorer le système de transport, et d'aider les ménages à mieux gérer leur temps, tant le manque de temps est récurrent dans les réponses faites. Cette question est au coeur des débats actuels sur l'aménagement du temps de travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

[1] Cofremca : *Motivations et processus décisionnel des migrants à l'arrivée et au départ de l'Ile-de-France*, Rapport d'étude pour la Région Ile-de-France/IAURIF, Août 1995.

[2] M. Sagot : *Les arrivées de jeunes provinciaux en Ile-de-France*, IAURIF, Note Rapide Population et Modes de vie n°3, octobre 1995.

[3] M. Sagot : *Les velléités de départs des jeunes vers la province*, IAURIF, Note Rapide Population et Modes de vie n°6, novembre 1995.

[4] M. Sagot : *Le déficit migratoire avec la province s'accroît depuis 1990*, IAURIF, Note Rapide Population et Modes de vie n°1, septembre 1995.